

Le petit journal

Année scolaire 2026-2027

VICHY 
PATRIMOINE MONDIAL



Sommaire

Les tout-petits	pages 4 et 5
L'école maternelle	page 6
L'école élémentaire	pages 7 à 9
Le restaurant scolaire	pages 10 et 11
Le mercredi	pages 12 et 13
La sécurité routière	pages 14 et 15
Éducation artistique et culturelle dans les écoles	page 16
Le Conseil Municipal des Jeunes	page 17
Classe UEEA - École Georges-Méchin	page 18
Le harcèlement scolaire	page 19
AGIR 2035	pages 20 et 21
Culture, loisirs et sport	pages 22 à 30
La parentalité	page 31
Pendant les vacances	pages 32 et 33
Le calendrier 2026 - 2027	page 34
Contacts utiles	page 35



Après la parenthèse estivale, voici venu le temps de la rentrée.

Pour les plus jeunes, c'est souvent une grande première, parfois un peu intimidante ; pour les plus grands, c'est la joie de retrouver leurs camarades, leurs enseignants et leurs habitudes ; pour tous, c'est le début d'une nouvelle année de découvertes, d'apprentissages et de projets.

À Vichy, nous avons une conviction : l'éducation est le plus bel investissement que nous pouvons faire pour l'avenir. Investir pour l'éducation, c'est investir pour demain. C'est permettre à chaque enfant de grandir dans les meilleures conditions, de révéler ses talents et de trouver sa place. C'est aussi accompagner les familles au quotidien.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans notre nouveau projet de territoire AGIR, feuille de route pour les années à venir. Qu'il s'agisse des équipements scolaires, des activités périscolaires, de l'éducation artistique et culturelle, du sport, de la santé ou encore de la parentalité, nous agissons pour faire de Vichy une ville toujours plus attentive au bien-être, à la réussite des plus jeunes et à l'égalité des chances.

Dans ce sens, cette rentrée marque une avancée importante avec l'ouverture, au sein de l'école Georges-Méchin, d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA). Après l'unité ouverte en maternelle en 2021, ce nouveau dispositif inclusif permet à des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme de poursuivre leur scolarité au sein même de l'école en bénéficiant d'un accompagnement spécialisé.

Notre ambition : une école qui s'adapte aux besoins de chacun et qui offre à tous les enfants les mêmes perspectives d'épanouissement et de réussite.

Et cela n'est possible que grâce à l'engagement de celles et ceux qui font vivre nos écoles chaque jour : enseignants, agents municipaux, animateurs, personnels éducatifs, associations et partenaires... et nous les remercions sincèrement de cette mobilisation.

Ce Petit Journal a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'année. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour faciliter votre quotidien et découvrir la richesse des services proposés aux familles.

À tous les enseignants, à tous les personnels qui accompagnent nos enfants au quotidien et, bien sûr, à tous nos élèves et à leurs familles, nous souhaitons une très belle année scolaire 2026-2027, placée sous le signe de la curiosité, de la réussite et de l'épanouissement.

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes



Edouard Auberger
Adjoint Délégué aux écoles, réussite éducative,
jeunesse et citoyenneté



Le guichet unique petite enfance

C'est quoi ?

Un service qui permet aux parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de 0 à 6 ans de :

- ◆ Disposer d'une présentation complète de l'offre disponible sur le territoire (*accueil collectif et individuel, public et privé*).
- ◆ Déposer un dossier de pré-inscription au sein des crèches de Vichy Communauté.
- ◆ Bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi dans leur recherche (*la famille est contactée par téléphone dans les deux mois en cas de notification de refus pour savoir si elle maintient sa demande*).

**GUICHET
UNIQUE**
Petite-Enfance

Vous cherchez un
mode d'accueil
pour votre enfant de
moins de 6 ans ?



Pour contacter le guichet unique :

- 06 59 64 92 87
- guichetpetiteenfance@vichy-communaute.fr



VICHY COMMUNAUTÉ



Où et quand ?

Pour faciliter l'accès aux familles, le guichet unique propose sur rendez-vous des permanences sur différents sites du territoire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Relais Petite Enfance Bellerive-sur-Allier	Mairie Cusset	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Saint-Germain- des-Fossés
Après-midi	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy Hôtel d'agglomération	Relais Petite Enfance Vichy Les Gârets

Pour contacter le guichet unique :

Tél. 06 59 64 92 87

guichetpetiteenfance@vichy-communaute.fr

Retrouvez la liste de toutes les crèches
de Vichy Communauté sur :

www.vichy-communaute.fr/petite-enfance/



À l'école maternelle

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h30	19h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire 1	Accueil périscolaire 2	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, un accueil périscolaire encadré par le personnel municipal.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis de **7h30 à 8h45** et encadrés par les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à **11h45** et le mercredi jusqu'à **12h15** au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, les enfants (*hors Toute Petite Section*) sont accueillis et encadrés par les ATSEM de **16h à 18h** (*possibilité de départ échelonné*) puis jusqu'à **19h** dans l'école élémentaire de rattachement la plus proche (excepté Lyautey et Alsace où l'accueil se fait sur place jusqu'à 19h).

Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
 Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
 Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
 Maternelle Sévigné et Lafaye > Élémentaire Sévigné et Lafaye



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE FERME À 19H

Renseignements et inscriptions en ligne
 depuis votre Espace Familles
 ou au **04 70 30 17 25**
 ou sur **familles.vichy-communaute.fr**

Tarifs minimum/maximum Barème CAF* selon les ressources	Maternelles		
	Accueil matin	Accueil 16h-17h30	Accueil 17h30-19h
Vichy	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,29 € à 3,06 €
Hors Vichy	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,35 € à 3,67 €

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF - janvier 2027

jours de classe

À l'école élémentaire

Tarifs minimum/maximum Barème CAF* selon les ressources	Élémentaires		
	Accueil matin	Accueil TAP	Accueil 17h15-19h
Vichy	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,55 € à 5,71 €	De 0,55 € à 5,71 €
Hors Vichy	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,66 € à 6,85 €	De 0,66 € à 6,85 €

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF - janvier 2027

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	19h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	TAP	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil périscolaires dans toutes les écoles publiques. Lors de ces temps d'accueil, des activités périscolaires sont proposées aux enfants ; celles-ci sont encadrées par du personnel qualifié (animateurs, ETAPS ou intervenants extérieurs).



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de **7h30 à 8h30**.

Les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à **11h30** et le mercredi jusqu'à **12h15** au plus tard.



Les activités périscolaires



INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy met en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

• **15h45** : sortie de l'école

Départ des enfants sous la responsabilité des parents

• **15h45 à 17h15** : Temps d'Activités Périscolaires (*activités payantes et inscription obligatoire*).

Animations pédagogiques proposées aux enfants du CP au CM2.

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera distribuée au début de chaque période scolaire.

• **17h15 à 19h** : accueil périscolaire (*activité payante avec inscription obligatoire*).



ÉQUIPE D'ANIMATION	TÉLÉPHONES
GEORGES-MÉCHIN	06 47 43 97 69
JACQUES-LAURENT	06 47 42 05 07
PIERRE-COULON	06 47 42 09 79
SÉVIGNÉ ET LAFAYE	07 87 49 60 70
Tarifs et renseignements page 7	

Pour l'année scolaire 2026/2027, les TAP s'articuleront autour des thèmes suivants :

Période 1 (septembre/octobre) : **Vichy, ses métiers d'hier et d'aujourd'hui...**

Période 2 (novembre/décembre) : **Silence ça tourne ! (à la découverte du 7^{ème} art)**

Période 3 (janvier/février) : **Les p'tits inventeurs en herbe**

Période 4 (mars/avril) : **Les gardiens de la nature**

Période 5 (mai/juin) : **Le périscolaire part au Far-West !**

Une description plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles avant chaque début de période.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Centre Social est, depuis la rentrée scolaire 2021, pilote du dispositif CLAS, « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », en partenariat avec plusieurs établissements scolaires, écoles élémentaires et le collège Jules Ferry. Ce dispositif a vocation à favoriser la réussite éducative, à transmettre des méthodes d'apprentissage pour faciliter l'acquisition des savoirs et renforcer la confiance des élèves dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Différentes activités sont proposées avec des approches pédagogiques spécifiques et adaptées. Le CLAS accompagne également les parents en les aidant à mieux appréhender le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et développer leurs capacités pour accompagner au mieux la scolarité de leurs enfants.

Les rencontres sportives

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de rencontres interscolaires organisées par le Service des Sports :

- Cross des écoles
- Rencontres de gymnastique

D'autres activités seront proposées au cours de l'année.



Le sport à l'école

La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (publique et privée) des éducateurs sportifs afin d'assurer 2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.



Écoles élémentaires



Le restaurant scolaire

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et dès 11h45 dans les écoles maternelles. Depuis septembre 2025, les repas servis dans les écoles sont préparés par la **Cuisine Locale de Cusset**, engagée pour une alimentation saine, locale et de qualité.

Chaque jour, les enfants bénéficieront :

- d'un menu unique à base de produits frais, de saison, locaux ou bio,
- de fruits et légumes cultivés localement, de viandes françaises, de produits laitiers régionaux,
- de desserts variés, avec un fruit bio ou une préparation à base de fruits, et une pâtisserie maison par semaine,
- d'un menu à thème chaque mois,
- de pain bio ou à base de farine bio,
- de contenants en inox, choisis pour limiter les perturbateurs endocriniens.

- ◆ En cas d'allergie alimentaire, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place. Rapprochez-vous du directeur de l'établissement et de l'Espace Écoles.

Sensibilisation au gaspillage alimentaire :

Cette initiative vise à impliquer tous les acteurs de la restauration scolaire (enfants, parents, agents de restauration). À noter que le projet est développé en partenariat avec le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de Vichy Communauté.

Le rôle des parents est aussi essentiel dans cette démarche :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (lorsque cela est possible) l'annulation des repas à la restauration scolaire.



Chaque jour, tous les déchets alimentaires des restaurants scolaires sont collectés et valorisés. Les espaces verts récupèrent le compost qui est utilisé dans les parcs et jardins de la Ville ou de nos écoles.



Plus de facture papier

Retrouvez vos factures dématérialisées sur votre compte personnel.

Inscription en ligne depuis votre Espace Familles

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au mardi précédent
Mardi	jusqu'au mercredi précédent
Jeudi	jusqu'au vendredi précédent
Vendredi	jusqu'au lundi précédent

Absences justifiées :

Une absence est considérée justifiée et le repas non facturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (selon le calendrier ci-dessus) ou en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical à l'Espace Écoles **au plus tard la semaine qui suit**.



Toute absence non justifiée sera facturée.

Réservations exceptionnelles :

Une réservation peut être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles, après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles **avant 10h dernier délai le matin même**, au **04 70 30 55 90**.

Ce repas sera facturé au tarif « Hors délai » à **6€**.

Combien ça coûte ?

Tarifs :

- **1.50€** pour les revenus annuels du foyer inférieurs ou égaux à 15 000€
- **2.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 15 001€ et 25 000€
- **3.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 25 001€ et 35 000€
- **4.50 €** pour les revenus annuels supérieurs à 35 001€
- **6€** pour les élèves domiciliés hors de Vichy
- **6€** le repas commandé « Hors délai »

Le tarif de la cantine comprend les frais d'encadrement des enfants lors du déjeuner.

Règlement :

- par prélèvement automatique (en fournissant un RIB à l'Espace Écoles ou en ligne depuis votre espace personnel)
- en ligne sur www.ville-vichy.fr ou sur www.payfip.gouv.fr
- au Trésor Public (rue du Bief à Cusset) à réception de votre facture sur votre espace personnel
- paiement auprès d'un buraliste agréé via le QR Code figurant sur votre facture.

Le mercredi

Accueil de loisirs à l'école Georges-Méchin



Le Centre de Loisirs du mercredi accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

◆ Les maternelles

30 rue de Reims - de la Petite à la Grande Section

40 places

◆ Les élémentaires

12-16 rue de Soissons - du CP au CM2

56 places

Équipe animation 06 07 87 47 61

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 2 septembre 2026 au 30 juin 2027 inclus (uniquement pendant les périodes scolaires).

◆ Formules d'accueil :

- **Repas et après-midi** : un service de restauration est possible pour les enfants scolarisés le matin (*un ramassage en bus à partir de 11h30 et 11h45 est prévu dans les écoles*). Pour les enfants non scolarisés le matin, arrivée à **12h** au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*).
- **Après-midi uniquement** : les enfants sont accueillis au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*) entre **13h15 et 13h30**.
- **Le soir** : les parents peuvent récupérer leurs enfants à **partir de 17h et jusqu'à 19h** au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*).

Inscriptions modulables en ligne sur votre espace familles (à l'année, mois par mois, semaine par semaine) et modifiable jusqu'au mercredi qui précède le mercredi concerné.

Facture mensuelle en ligne établie à terme échu avec la restauration scolaire et les accueils périscolaires

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ?

En fonction des ressources* (sur la base de l'avis d'imposition des parents) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,76 € à 18,36 € + repas (*tarif voir page 11*) par mercredi
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 2,11 € à 22,03 € + repas (tarif hors commune : 6 €) par jour.

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} janvier 2027



◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les **3-10 ans** est ouvert les **mercredis de 13h30 à 18h** et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation. Tarif en fonction des ressources : tarif minimum 0,87 € par enfant et par ½ journée (dégressivité selon le nombre d'enfants).

Tarifification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Pour les **11-14 ans**, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier « les Ailes - Port de Charmeil » ou scolarisés au Collège Jules Ferry. Inscriptions par sessions de mercredis (le tarif est de 10 € à l'année).



Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (n-1), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port de Charmeil », et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

Savoir rouler à vélo



Ce programme mis en place dans toutes les écoles élémentaires de Vichy permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer régulièrement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

D'une durée de 10h, il est divisé en 3 blocs

Bloc 1 : Savoir pédaler

- Objectif : maîtriser les fondamentaux : l'équilibre, la conduite (pédaler, tourner, freiner)
- Durée : 2 à 5h (selon le niveau initial des enfants)
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale



Bloc 2 : Savoir circuler

- Objectif : découvrir la mobilité en milieu sécurisé : règles de sécurité (signalisation, communication)
- Durée : 3h
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

- Objectif : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique
- Durée : 2 à 5h
- Lieu : milieu ouvert
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale

À l'issue de chaque bloc, l'encadrant valide les compétences acquises sur un livret pédagogique remis, par la suite, aux enfants.



Le permis piéton

Le permis piéton matérialise auprès des enfants de CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

La formation est assurée par les enseignants à l'aide d'un film, d'un livret (théorie) et par la Police Municipale de Vichy (pratique). Prévention MAIF est partenaire de cette opération et propose différents outils d'accompagnement.

L'opération a pour objectif de :

- former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons ;
- inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable.

Au cours de l'année scolaire 2025/2026, 11 classes soit 190 élèves ont été sensibilisés aux bonnes conduites par les enseignants et la Police Municipale.



Éducation artistique et culturelle dans les écoles

La Ville de Vichy, en partenariat avec le Conservatoire de Vichy Communauté, permet aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de découvrir et de s'initier à la musique tout au long de leur scolarité.

Par l'intermédiaire de professeurs musiciens intervenants (Dumistes), les enfants sont initiés à la musique, à la découverte d'instruments et à la pratique collective. Le dispositif « **Orchestre à l'École** » leur offre notamment la possibilité d'apprendre un instrument lors d'interventions hebdomadaires tout au long de l'année scolaire.



À compter de la rentrée de septembre 2026 et dans le cadre de « **l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** », cette offre sera enrichie par la participation d'acteurs artistiques et culturels du territoire.

Danse, théâtre, arts plastiques, peinture et autres disciplines viendront compléter ces actions afin de favoriser la créativité, l'expression personnelle et l'ouverture culturelle de tous les élèves.

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes est un espace d'apprentissage de la citoyenneté qui permet aux enfants de participer activement à la vie de leur commune. Véritable lieu d'échange avec les élus municipaux, il les encourage à s'engager, à faire entendre leur voix, à porter et réaliser des projets d'intérêt collectif.



Au cours du mandat 2025/2026, les jeunes conseillers se sont investis dans de nombreuses actions illustrant leur attachement aux valeurs de solidarité, de partage et de respect de l'environnement. Qu'il s'agisse de participations mémorielles, d'actions citoyennes, de projets artistiques ou d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, ils contribuent activement à la vie locale tout en développant leur sens des responsabilités et de l'engagement.



Afin d'assurer la continuité des projets, 12 nouveaux élèves de CM1 seront élus en novembre 2026 pour rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes et prendre le relais des élèves de CM2 en fin de mandat.



Classe d'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) à l'école Georges-Méchin

L'inclusion se construit chaque jour, et elle franchit un cap majeur à Vichy en cette rentrée. Grâce à un partenariat fort entre la Ville, l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé (ARS) et l'association médico-sociale SAGESS.

L'UEEA propose une organisation sur-mesure pour concilier au mieux scolarité et accompagnement thérapeutique :

- **Un accompagnement intensif** : Au sein d'un groupe à effectif restreint, les élèves bénéficient de méthodes pédagogiques adaptées (repères visuels, structuration de l'espace) et d'un suivi ultra-individualisé.
- **Une inclusion au quotidien** : Les enfants ne travaillent pas en vase clos. Ils partagent de nombreux moments de la vie de l'établissement avec les autres classes (récréations, cantine, activités artistiques ou sportives, et certains cours). Une richesse immense pour développer l'empathie et le vivre-ensemble dès le plus jeune âge.
- **Un soutien de proximité pour les familles** : Ce dispositif offre une solution d'accueil adaptée à proximité du domicile, soulageant des parents souvent confrontés au parcours du combattant de la scolarisation



Le harcèlement scolaire



unicef 
pour chaque enfant

C'est quoi ?

Il est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, au sein même de l'école.

Ce harcèlement peut se poursuivre en dehors de l'enceinte scolaire par des moyens de communication modernes (téléphone, réseaux sociaux...), on parle alors de cyber-harcèlement.

Disons STOP au Cyber-harcèlement !

La Ville de Vichy s'engage dans la lutte contre le harcèlement dont le harcèlement scolaire et mettra en place tout au long de l'année des actions de sensibilisation en lien avec le comité discrimination.



NON AU HARCÈLEMENT

**Victime ou témoin
de harcèlement ?**

 **Appelez le 3020** (numéro gratuit face au harcèlement)

 **Appelez le 3018** (numéro gratuit face au cyberharcèlement)

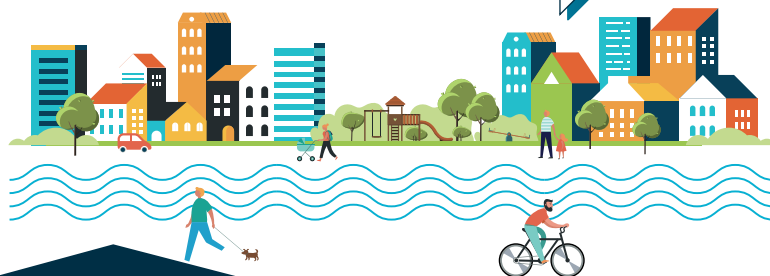


AGIR 2035 est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy mènera sur les 13 prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines et notamment au niveau de l'enfance



Une ville
Un territoire
Un projet

AGIR2035
VILLE
DE VICHY



AGIR 2035

A

Affirmer
notre statut
de
Reine des
villes d'eaux
du XXI^e siècle

G

Garantir
une
meilleure
qualité de vie
pour tous

I

Innover
pour
accélérer la
lutte contre le
changement
climatique

R

Renforcer
et affirmer
l'identité
du cœur
de Vichy



Déclinaison du plan d'action pour l'enfance

Pilier 2 : GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

• Réduire significativement les inégalités

Garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants et les jeunes :

- 1 - Faire bénéficier tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vichy d'une aide aux devoirs chaque soir.
- 2 - Permettre à tous les enfants scolarisés à Vichy de s'initier à une pratique musicale.
- 3 - Inciter les clubs sportifs à offrir une pratique sportive gratuite aux enfants vichyssois grâce à des partenariats avec la commune.
- 4 - Permettre aux jeunes enfants primo-arrivants de bénéficier de cours de français langue étrangère au sein de leur école.

• Faire de Vichy la ville des enfants

Investir dans l'accompagnement des parents :

- 5 - Mettre en place des cycles de conférences ayant pour thème les défis de l'adolescence.

• Faire de la nutrition et de la santé des facteurs déterminants du développement de l'enfant et de l'adolescent

- 6 - Offrir aux enfants vichyssois fréquentant les différents lieux d'accueil et les écoles publiques de Vichy des repas sains, équilibrés mettant en avant les produits locaux.
- 7 - Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des enfants sur la détection des troubles du développement de l'enfant.
- 8 - Promouvoir un environnement favorable à la bonne santé des enfants.

• Accueillir les enfants vichyssois dans des écoles durables, dotées d'équipement adaptés à l'évolution des méthodes pédagogiques de l'Éducation Nationale

- 9 - Reconstruire selon les dernières normes écologiques l'école élémentaire Pierre-Coulon.
- 10 - Rénover l'école Jacques-Laurent.
- 11 - Équiper toutes les écoles des derniers outils informatiques et numériques.
- 12 - Verdir toutes les cours de nos écoles.

• Développer, promouvoir et valoriser la participation des jeunes dans leur ville :

- 13 - Accompagner le Conseil Municipal des jeunes dans l'organisation de leurs actions.

• Développer des actions d'aide aux familles et aux enfants victimes de comportements déviant

- 14 - Sensibiliser les adultes accompagnant les enfants sur la détection des violences physiques, sexuelles et psychologiques.
- 15 - Promouvoir un numéro vert destiné aux enfants.
- 16 - Sensibiliser les jeunes sur le cyber-harcèlement.

Le Conservatoire de Vichy Communauté

Le Conservatoire de musique et de théâtre classé « **Conservatoire à rayonnement départemental** » par le Ministère de la Culture est un établissement d'enseignement artistique et de service public, réparti sur quatre sites à Vichy-Cusset, Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelque **1200 élèves** et propose l'apprentissage de **plus de 30 disciplines** encadrées par une équipe de **60 professeurs** : théâtre, chant, pratiques instrumentales (cordes, vents, percussions, claviers), Jazz, Musiques Actuelles et Traditionnelles, ateliers bébés-parents (0-36 mois) et éveil musical, Musique Assistée par Ordinateur...

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Diverses pratiques collectives sont également proposées : chœurs enfants, ados et adultes, orchestres, ensembles de classes, groupes de musiques actuelles, big band, Steel Drum (percussions originaires des Caraïbes), ensembles de musique traditionnelle...

Les inscriptions sont ouvertes en ligne : portail de préinscription accessible depuis le site internet de Vichy Communauté rubrique conservatoire ou directement sur votre espace famille.

- Reprise des cours le lundi 7 septembre 2026 -

www.vichy-communaute.fr/conservatoire

Conservatoire de Vichy-Communauté • 3, avenue de la liberté à Cusset
04 63 64 71 90 • conservatoire@vichy-communaute.fr



Vichy Culture gère trois lieux culturels emblématiques à Vichy : l'Opéra, le Centre Culturel et les galeries d'expositions.

Les activités de Vichy Culture s'articulent autour de la diffusion de spectacle vivant, à travers une programmation pluridisciplinaire reflétant les principaux courants de la production actuelle, la promotion et l'accompagnement d'artistes émergents ainsi que la réalisation d'expositions originales autour des arts visuels.

À ce titre, Vichy Culture organise plus de 120 manifestations par an, réparties sur deux saisons (Saison Culturelle et Vichy [Culture] Estivale) ponctuées de deux festivals : *Tintamarre* (Jeune Public) et *Portrait(s)*, rendez-vous photographique.

AUTOUR DE LA SAISON 2026-2027

- ◆ Vichy Culture met en place plusieurs actions culturelles (*rencontres, ateliers, bords de scène, visites commentées...*) à destination des élèves et familles, visant à mieux appréhender sa programmation.
- ◆ Vichy Culture propose aux groupes scolaires, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une **visite guidée de la salle de l'Opéra**, monument classé et unique opéra de style Art Nouveau en France.

Sur demande - sous réserve de la disponibilité de la salle.

Les groupes scolaires et les personnes de moins de 26 ans bénéficient de tarifs préférentiels.

Contacts

Billetterie : 04 70 30 50 30 - billetterie@vichyculture.fr

Action culturelle : 04 70 30 50 31 - c.carrias@vichyculture.fr

Visite : 04 70 30 50 44 - c.gresillon@vichyculture.fr

Site internet

www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires

Portrait(s) #14

RENDEZ-VOUS PHOTOGRAPHIQUE

GRATUIT

Découvrez en famille la 14^e édition du rendez-vous photographique Portrait(s) !

Un superbe évènement dans les lieux emblématiques de Vichy comme le Grand Établissement Thermal, le Hall des Sources, le Parc des Sources ou encore l'Esplanade du Lac d'Allier.

Un parcours de 7 expositions accessible jusqu'au dimanche 4 octobre 2026.

Pour accompagner les plus jeunes, un guide du jeune public est disponible au Grand Établissement Thermal ou téléchargeable en ligne sur : opera-vichy.com/agenda/portraits-14

Une exposition à destination du jeune public est organisée chaque année durant la période hivernale.



Festival Tintamarre 17^e édition

À VICHY

◆ Mercredi 11 novembre à 15h - Spectacle visuel et musical immersif - « **Pierre et le loup** »
Interprété par *La Ferme production*
Opéra - Dès 4 ans - Durée : 55 mn

◆ Dimanche 15 novembre à 10h - Théâtre d'ombres et d'objets en musique - « **RosaLune** »
Interprété par *Turbine production*
Centre Culturel - Dès 5 ans - Durée : 35 mn

◆ Dimanche 15 novembre à 16h - Spectacle visuel et musical - « **À dos de chameau** »
Interprété par *Compote de Prod*
Centre Culturel - Dès 5 ans - Durée : 55 mn



© Cheub

DU 5 AU 21 NOVEMBRE 2026

Festival musical pour petits et grands
présenté par Vichy Culture,
Musiques Vivantes, le Théâtre de Cusset
et le Geyser de Bellerive-sur-Allier.

◆ Mercredi 18 novembre à 10h - Spectacle musical dès le plus jeune âge - « **Au creux de l'oreille** »
Interprété par *La compagnie Pic & Colegram*
Centre Culturel - De 6 mois à 6 ans - Durée : 35 mn

◆ Mercredi 18 novembre à 16h - Quartet jazz un poil déjanté - « **Bestiole blues bazar** »
Interprété par la compagnie *Une chanson Tonton*
Centre Culturel - Dès 4 ans - Durée : 50 mn

À BELLERIVE-SUR-ALLIER

◆ Samedi 21 novembre à 16h - Jazz et Musiques du monde - « **Frida** »
Interprété par *Le Collectif Koa*
Le Geyser - Dès 7 ans - Durée : 55 mn

À CUSSET

◆ Dimanche 8 novembre à 10h30 et 16h
Spectacle aquatique et sensoriel
« **Brassards et Nénuphars** »
Interprété par la *Compagnie entre deux rives*
Piscine de Cusset - De 4 à 7 ans - Durée : 45 mn
Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



La Médiathèque Valéry-Larbaud

La médiathèque offre, dans son espace « jeune public », des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, à des jeux vidéo, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Des animations et spectacles sont proposés tout au long de l'année.

Durant l'année scolaire, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de ses espaces et activités.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques et lectures pour les classes élémentaires et découverte du patrimoine de Vichy.

Les animations sont gratuites et sur réservation.





ANIMATIONS, ATELIERS ET SPECTACLES, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les moins de 4 ans :

• « Les Bébés lecteurs »

Un mercredi et un samedi par mois

Samedi 12 septembre, mercredi 23 septembre,

Samedi 3 octobre, mercredi 7 octobre,

Mercredi 25 novembre, samedi 28 novembre,

Samedi 12 décembre, mercredi 16 décembre.

◆ À partir de 4 ans

• « Raconte-moi une histoire »

Mardi 20 octobre et mardi 27 octobre.

◆ « La médiathèque fait son cinéma »

Le vendredi 30 octobre (à partir de 10 ans).

◆ Ateliers de loisirs créatifs

• « Atelier tangram »

Jeudi 22 octobre, 15h (à partir de 5 ans).

• « Les ateliers des petites vacances »

Mercredi 28 octobre.

◆ Ateliers jeux de société

• « La médiathèque se la joue »

Samedi 31 octobre (à partir de 7 ans).

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis
et samedis de 15h à 17h.

◆ Spectacles

• « Mille voyages »

Par la compagnie *La pluire*

Dimanche 4 octobre à 16h30 (à partir de 18 mois).

• « Tableau Cache-cache »

Par *Nathalie Thibur*, conteuse

Samedi 24 octobre à 16h (moins de 3 ans)

et à 17h (à partir de 3 ans).

• « Froid cocon »

Par la compagnie *Les cailloux brûlants*

Dimanche 6 décembre à 16h (à partir de 6 ans).

◆ Créations et petits petons

Pour les 0-6 ans

Animations du 1^{er} octobre au 24 octobre autour de l'art
Exposition, lectures, ateliers.



Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.



Les espaces verts

La Ville de Vichy s'engage pour la nature et souhaite transmettre cette sensibilité aux jeunes Vichyssois.

Le service des Espaces Verts propose ainsi plusieurs activités pour découvrir la biodiversité et comprendre son importance :

- **visites botaniques** et observation de la biodiversité au parc Napoléon III,
- **sensibilisation à la richesse du vivant** au jardin de la biodiversité au Parc du Soleil,
- **découverte de l'horticulture** et visite du Centre de production horticole,
- **ateliers avec les écoles** de semis, repiquage et rempotage au Centre de production horticole,
- **jardin apicole**, un espace dédié aux abeilles et aux pollinisateurs, avec 144 plantes mellifères, un rucher et un parcours pédagogique au parc Napoléon III.

Ces animations permettent aux enfants d'observer, d'expérimenter et de développer leur sensibilité à la nature.

Les demandes d'animation doivent être adressées
au Service des Espaces Verts par mail à
espaces-verts@ville-vichy.fr
ou par téléphone au **04 70 30 17 87**

Les clubs sportifs et ateliers culturels

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...

Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.

Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Rendez-vous au

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre 2026 de 10h à 18h

au Palais des Congrès-Opéra

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur
www.ville-vichy.fr/associations

ou en téléphonant au service des sports au
04 70 59 51 11



Actions mémorielles et citoyennes

HISTOIRE ET MÉMOIRE(S)

Dans le cadre de la convention qui a été signée avec le Mémorial de la Shoah, la Ville de Vichy souhaite renforcer ses actions en faveur du travail de mémoire, de transmission et de commémoration, en direction des enfants du cycle 3 et des adolescents.

Afin de rappeler les valeurs humanistes qui fondent la démocratie, la ville organise chaque année, dans le cadre de la journée du 27 janvier, dédiée à la « *mémoire des génocides et à la prévention des crimes contre l'humanité* », une semaine d'événements.

La prochaine édition d' « Histoire et Mémoire(s) » se déroulera du 25 janvier au 6 février 2027.



ÉCOLIERS ET ACTIONS CITOYENNES

La Ville de Vichy sensibilise les enfants aux valeurs de la République, à la citoyenneté et au vivre-ensemble à travers de nombreux projets menés avec les écoles et les équipes périscolaires.

C'est ainsi qu'en décembre 2025, à l'occasion des 120 ans de la laïcité, les élèves des écoles Sévigné et Lafaye, Georges Méchin et de la maternelle Lyautey ont participé à une cérémonie à travers des chants préparés avec leurs enseignants et une professeure dumiste du conservatoire de musique. Les enfants du périscolaire de Georges Méchin ont réalisé une fresque sur la laïcité, ceux de Pierre Coulon une saynète, tandis que les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont décoré l'Arbre de la Laïcité au nom de l'ensemble des écoles de la ville. Tout au long de l'année, d'autres actions citoyennes viendront compléter ces initiatives afin de permettre aux enfants de s'engager, de développer leur esprit civique et de participer activement à la vie de leur commune.

La parentalité

Centre Social René-Barjavel

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « AQUARELLE »

Le Centre Social René-Barjavel accueille les parents et leur(s) enfant(s) de 0 à 4 ans, chaque jour au LAEP Aquarelle. Passerelle entre la famille et le monde extérieur, les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont ouverts de 9h30 à 11h30 les lundis et mercredis au centre-ville et les mardis, jeudis, vendredis à l'annexe du Centre Social Barjavel.

LES JOURNÉES DE LA PARENTALITÉ

Les journées de la Parentalité sont organisées tout au long de l'année, de septembre 2026 à juin 2027, par le Centre Social René-Barjavel. Elles font la part belle à la relation Parents/ Enfants.

Des ateliers pour les tout-petits comme pour les plus grands, des temps d'échanges, des expositions ainsi que des conférences autour de différentes thématiques, sont proposés.

Un temps fort à ne pas rater !

Le programme de chaque intervention vous sera communiqué par mail et sur la page FaceBook. Des flyers seront distribués dans les écoles.

Venez nombreux !

Tout le programme sur www.ville-vichy.fr



LE CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL PORTE D'AUTRES ACTIONS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ :

- ◆ **Les RDV des mardis :** Un moment rien que pour vous autour d'un café, chaque mardi à l'annexe du Centre Social René-Barjavel entre 9h et 11h30.
- ◆ **Les RDV des vendredis ateliers parents / enfants.** Venez participer à un temps d'animation autour du développement de votre enfant chaque vendredi (psychomotricité - éveil musical - éveil sensoriel - lecture de contes - atelier cuisine).
- ◆ **Les après-midis récréatifs :** Venez en famille partager des temps conviviaux, ludiques, créatifs et culturels pendant les vacances scolaires et certains samedis (*lieu renseigné selon programmation*).
- ◆ **Les nuits des contes :** le Centre Social René-Barjavel vous accueille lors de trois événements tout public. Lectures, spectacles et rencontres artistiques sont au programme.

Le Centre Social René-Barjavel

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (inscription à la journée). Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des Ailes - Port-de-Charmeil et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Renseignements et inscriptions

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes

Tél. 04 70 30 43 20 - (Tarifs et modalités d'inscription voir page 13)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel • facebook.com/CentreSocialReneBarjavel

Les Centres de Loisirs pendant les vacances scolaires

◆ Les Garêts à Vichy (3 à 11 ans)

Ouvert toutes les vacances sauf Noël
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ Le Parc du Soleil à Vichy (7 à 11 ans)

Ouvert en juillet et août
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84

◆ Le pôle enfance « Pierre Corniou »

à Bellerive-sur-Allier (de 3 à 11 ans
en fonction des périodes de vacances)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ Turgis à Cusset (3 à 11 ans)

Ouvert toutes les vacances sauf Noël
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ À Vendat (3 à 11 ans)

Ouvert toutes les vacances sauf en août et Noël
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ À Saint-Germain-des-Fossés (3 à 11 ans)

Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62

Ados aventure

◆ Le Petit Prince

à Bellerive-sur-Allier (11 à 17 ans)
Ouvert 1 semaine chaque période de petites vacances
et en juillet - 19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

Activités physiques et sportives proposées par la Ville de Vichy

◆ Mes Vacances Multisports à Vichy (10 à 16 ans)

Ouvert une semaine à chaque petites vacances scolaires (sauf Noël).
Parc Omnisports AURA - Vichy - Tél. 04 70 59 51 11

◆ Le Pass'sport à Vichy (10 à 16 ans)

Ouvert en juillet et août
Parc Omnisports AURA - Vichy - Tél. 04 70 59 51 11



Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles de Vichy Communauté

9 place Charles-de-Gaulle
ou sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 63 64 71 83

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales).

Calendrier 2026 - 2027

ZONE A

Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon,
Poitiers

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Lille,
Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours,
Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C

Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

SEPT. 2026	OCT. 2026	NOV. 2026	DÉC. 2026	JANV. 2027	FÉV. 2027	MARS 2027	AVRIL 2027	MAI 2027	JUIN 2027	JUIL. 2027	AOÛT 2027
M 1 RENTRÉE	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 18	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	D 28	V 28	M 28	L 28	M 28	S 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
	S 31		J 31	D 31		M 31		L 31		S 31	M 31

Fermeture exceptionnelle
de l'Espace Écoles

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.
→ Les classes vaqueront le **vendredi 7 mai 2027**.

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire

Contacts utiles

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ Alsace, M. Olivier BARDET
16 rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
- ◆ Beauséjour, Mme Géraldine DUMOUSSET
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
- ◆ La Colline, M. Thierry GARCIN
Avenue du Colonel Arnaud Beltrame
Tél. 04 70 98 67 99
- ◆ Lyautey, Mme Sylvie JORDA
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31
- ◆ Pierre-Coulon, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76
- ◆ Sévigné et Lafaye, Mme Florence VIAL
13 rue Samuel Paty - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ Jeanne d'Arc, Mme Sophie PERCHET
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ Annexe Notre-Dame de Lourdes
50 rue Jean Jaurès

Pour tous les renseignements concernant l'accueil, le TAP, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60

ÉCOLE BILINGUE MONTESSORI MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

- ◆ Vichy Montessori - Tél. 06 71 18 98 71
13 rue de Provence - bureau@vichy-montessori.fr

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ Georges-Méchin, Mme Géraldine DUMOUSSET
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
- ◆ Jacques-Laurent, M. Thierry GARCIN
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
- ◆ Pierre-Coulon, Mme Sylvaine ÉBELY
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
- ◆ Sévigné et Lafaye, Mme Florence VIAL
15 rue Samuel Paty - Tél. 04 70 30 55 61

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY Cedex
Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, TAP et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. 04 70 30 55 90

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Boulevard Franchet d'Espèrey
Tél. 04 70 30 43 20 - centre.social.barjavel@ville-vichy.fr

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET
Tél. 04 63 64 71 90 - conservatoire@vichy-communaute.fr



Mon ESPACE FAMILLES *en ligne*



- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, au périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté
- **Consultations** des actualités

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis les sites internet des collectivités

